



SE-UNSA MARNE  
Maison des syndicats  
15 bd de la paix BP149 51055 REIMS  
03 26 88 25 53 [51@se-unsa.org](mailto:51@se-unsa.org) <http://sections.se-unsa.org/51/>



## Les Enseignants de l'UNSA

### EVS et AVS

Sur ce dossier de l'assistance administrative, il y a lieu de distinguer « postes » et « personnes ». Certains syndicats, en font l'amalgame et cela tient lieu de malhonnêteté intellectuelle !

- Non ! Les postes ne sont pas véritablement créés.
  - Non ! Toutes les personnes recrutées sur les missions d'EVS et d'AVS ne pourront prétendre être renouvelées. Les situations seront vues au cas par cas, suivant la situation individuelle de chacun (durée d'inscription au chômage, âge, situation de handicap ....) parce que toutes ces personnes sont intégrées à un dispositif d'insertion à l'emploi.
- Dans le contexte actuel de réduction budgétaire, l'Etat a modifié ses dispositifs d'aide au retour à l'emploi.

Ceci étant dit, le SE-UNSA agit :

**Au niveau national**, en revendiquant de vrais postes pour assurer ces missions nouvelles et pérennes.

**Au niveau local**, le SE-UNSA a interpellé le Ministère sur l'application dans l'académie de Reims de la note du 13 février 2008 en direction des personnes sous contrat:

Voici la réponse du Secrétariat général Direction des affaires financières du MEN

*« Le sujet des renouvellements des contrats aidés à l'Education nationale fait actuellement l'objet d'un examen au plus haut niveau. En attendant les résultats de cet arbitrage, tout est mis en œuvre pour répondre dans les meilleures conditions à la continuité des objectifs en matière d'accompagnement des élèves handicapés et d'assistance administrative aux directeurs d'école. Dans ce contexte, je me suis rapprochée de mes correspondants du rectorat de l'académie de Reims. Donc, à suivre... »*

Parallèlement nous avons demandé un entretien auprès du Préfet de région, puisque c'est ce dernier, représentant de l'Etat, qui assure le pilotage des dispositifs CAE et CAV dans l'académie de Reims.

Dans ces conditions, nous invitons les écoles, et pourquoi pas individuellement chaque enseignant, à faire parvenir un courrier au député de leur circonscription, afin que celui-ci fasse pression sur le gouvernement pour que les accords interministériels s'appliquent et que les financements correspondants soient rapidement débloqués.

Le **SE-UNSA** continue à revendiquer de vrais emplois pour les missions pérennes et dénonce le recours aux dispositifs précaires.

Néanmoins, les personnes ayant assuré les missions d'aide administrative et d'aide aux élèves en situation de handicap, ont acquis un savoir faire qu'il convient de faire reconnaître et chaque fois qu'il est possible, il est nécessaire de les reconduire dans leurs fonctions.

D'autre part, toutes les écoles n'ont pas actuellement obtenu une assistance administrative et nous invitons également les équipes à interpeller leur élu local afin que soit respectés pleinement les engagements gouvernementaux sur la direction d'école.

### **Marche à suivre :**

1/ Compléter le courrier qui sera adressé au député (en adaptant les Madame, Monsieur)  
C'est une pétition, il y a lieu de donner les noms et prénoms des collègues signataires

2/ Lui faire parvenir soit par mail (en annexe les adresses mails des élus locaux) soit par courrier papier (directement à l'Assemblée nationale : **Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 Paris** )

3 /Envoyer une copie (un mail suffira) au **SE-UNSA** ([51@se-uns.org](mailto:51@se-uns.org)) (point d'appui lors de l'audience Préfet de Région)

Renaud DUTREIL	Député	<a href="mailto:rdutreil@assemblee-nationale.fr">rdutreil@assemblee-nationale.fr</a>
Catherine VAUTRIN	Députée	<a href="mailto:cvautrin@assemblee-nationale.fr">cvautrin@assemblee-nationale.fr</a>
Jean-Claude THOMAS	Député	<a href="mailto:jcthomas@assemblee-nationale.fr">jcthomas@assemblee-nationale.fr</a>
Benoit APPARU	Député	<a href="mailto:bapparu@assemblee-nationale.fr">bapparu@assemblee-nationale.fr</a>
Charles De Courson	Député	<a href="mailto:cdecourson@assemblee-nationale.fr">cdecourson@assemblee-nationale.fr</a>
Philippe MARTIN	Député	<a href="mailto:pamartin@assemblee-nationale.fr">pamartin@assemblee-nationale.fr</a>

En annexe : les différents outils que nous vous avons fait parvenir pour mieux appréhender ce dossier.

- circulaire de février 2008
- affichette EVS
- notre dernière fiche point de repères EVS –AVS
- notre fiche infos Foire aux Questions

Nous avons besoin du soutien d'un maximum d'écoles pour être efficaces dans notre action syndicale.

*p/L'équipe du Se-UNSA Marne*  
Aline GEERAERTS

*p/L'UNSA Education Marne*  
Eric HEBRARD